

ministre actuel du Travail. Cette question m'inquiète beaucoup et j'aimerais que le ministre me dise s'il a augmenté le nombre de ses fonctionnaires outre-mer afin de favoriser l'immigration portugaise.

Ces gens ont fait du beau travail après avoir immigré au pays. Ils se sont révélés d'excellents citoyens. Les industries de ma circonscription voudraient bien que nombre de Portugais compétents aient la permission de venir au Canada. Nous espérons qu'il ne sera plus question de ces longs détails, qui dureraient parfois deux ans, et qu'on accélérera l'admission des parents et de nouveaux immigrants.

L'une des suggestions que j'aimerais faire au ministre, en accord avec celles de l'honorable député de Winnipeg-Nord, c'est qu'il étudie la possibilité d'une protection aux immigrants qui grossissent les effectifs de la main-d'œuvre. Issu moi-même d'une famille d'immigrants, je ne suis né au Canada que parce que ma mère y est arrivée tout juste à temps pour me mettre au monde. Je me préoccupe vivement de l'exploitation qu'on a faite des immigrants. Ils sont venus ici sans rien connaître des syndicats ouvriers, ni de ce qui avait trait à leur droit de suffrage. A mon avis, c'est une affaire très importante qui relève du ministre.

Le ministre est responsable des immigrants qui viennent s'établir au Canada et qui ne parlent ni l'anglais ni le français. Il doit s'assurer que des brochures leur sont distribuées ou que des cours leur sont offerts, afin de les mettre au courant de leurs droits et de les encourager, j'espère, à faire partie d'un syndicat qui protégera leurs droits, quelle que soit leur origine.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'entrer en communication avec le bureau à Waterloo et je voudrais consigner au compte rendu combien les fonctionnaires de ce bureau sont prévenants et serviables pour les immigrants qui viennent s'installer dans ma circonscription et combien ils se sont montrés obligeants en étudiant tous les problèmes portés à leur attention. Je voudrais signaler également que le bureau de Kitchener mérite également des félicitations. Je voudrais pour terminer, monsieur le président, espérant que le ministre sera à la hauteur de la tâche qui lui est confiée, contrairement à certains de ses prédécesseurs, lui offrir mes meilleurs souhaits.

[Français]

M. Vincent: Monsieur le président, avant que l'honorable ministre commence à répondre à quelques questions qui lui furent posées, j'aimerais également lui en poser deux ou trois, auxquelles il pourra répondre en même temps que les autres.

Au début de ses remarques, l'honorable ministre nous a dit qu'on se heurtait à certaines difficultés à faire venir des immigrants au Canada, et plus spécialement de la main-d'œuvre compétente. Il a donné comme exemple, entre autres, la France, pays qui serait réfractaire à l'idée de voir sa main-d'œuvre compétente émigrer au Canada. Le ministre pourrait-il nous dire si, à son avis, les services que nous avons à l'heure actuelle en France, pour fins d'immigration, sont adéquats, et s'il a eu l'occasion de discuter, avec les autorités provinciales du Québec, de cette question d'immigration en provenance de la France? Le ministre pourrait-il également nous dire si le gouvernement de la Belle Province a l'intention d'installer en France des bureaux d'immigration afin de s'occuper lui-même de l'immigration, ou encore de favoriser l'immigration de certaines personnes qui sont considérées comme faisant partie de la catégorie de la main-d'œuvre compétente?

De plus, je voudrais poser une dernière question au ministre: Dans ses discussions avec les autorités provinciales—s'il en a eu—le ministre a-t-il fait valoir le fait que si nous divisons nos services entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, ce serait peut-être désavantageux pour le bien du Québec et celui du Canada, parce qu'il existerait alors une certaine concurrence entre les deux gouvernements qui cherchent à obtenir une main-d'œuvre compétente des pays étrangers?

[Traduction]

M. Peters: Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots seulement d'une question qui intéresse les habitants de ma région. C'est un problème qu'a mentionné le préopinant et qui relève des provinces, des régions et de certaines industries qui font venir des immigrants dans le pays pour des raisons déterminées. J'espère que le ministre prendra en considération la misère qu'éprouvent les gens amenés ici dans ces conditions. Je songe en particulier au besoin qu'ont les industries minières de faire venir des immigrants d'une catégorie spéciale et aux moyens de persuasion qu'utilise le ministère de l'Immigration, et dans bien des cas la province d'Ontario—j'ai surtout en vue les immigrants d'Angleterre et d'Écosse—grâce à une publicité qui, à mon sens, présente un tableau inexact de